



L'association «pâturage et robot de traite»

Fiche 33

La traite robotisée constitue une réponse parmi d'autres aux attentes des éleveurs face à l'agrandissement des exploitations, à la diminution de main d'œuvre et à la recherche d'une meilleure qualité de vie. L'arrivée d'un robot sur une exploitation offre une certaine souplesse d'organisation du travail au quotidien.

La mise en place d'un robot de traite peut être perturbante dans un élevage comme lors de tout changement de système. Ainsi, il est nécessaire d'anticiper l'arrivée de cet outil (régularisation de la situation cellulaire, réflexion sur la stratégie d'alimentation, agencement final du bâtiment, accessibilité au robot, accès au pâturage) et de réfléchir, une fois en route, sur les pistes d'optimisation technico-économique qui existent.

Toute exploitation laitière, qu'elle soit en système de traite classique ou robotisé, recherche la maîtrise du coût alimentaire. Une des premières recommandations pour maîtriser ce coût est de chercher à produire le maximum de lait par les fourrages, grâce à la valorisation du pâturage (surtout en région herbagère) et à la mise à disposition de fourrages conservés de qualité.

Le maintien du pâturage limite les problèmes de boiteries qui pénalisent la fréquentation du robot tout au long de l'année.

Si les surfaces offertes aux vaches laitières sont rendues inaccessibles suite à l'installation du robot (axe routier à traverser...), alors le pâturage devient un simple parcours. Toutefois, avec l'intégration d'un robot, le maintien d'un système pâturant n'est pas exclu... Cela dépendra bien sûr du parcellaire et de l'accessibilité des prairies. Lorsque l'on dispose de prairies à proximité, l'herbe pâturée étant le fourrage le moins coûteux, maintenir le pâturage est une réelle piste d'optimisation technico-économique même si son organisation et son utilisation doivent nécessairement être revues. L'organisation du pâturage restera aisée si le robot n'est pas saturé et n'a donc pas besoin de tourner 24h/24. Plus la stalle sera saturée, moins la part de pâturage conservée sera importante.

Objectif de l'éleveur : « Inciter les vaches à fréquenter le robot ».

Si l'éleveur veut éviter d'aller chercher ses vaches au pâturage, il doit les inciter à revenir à la stabulation. Une fois au sein du bâtiment, les vaches ne pourront sortir au pâturage qu'en fonction des autorisations paramétrées sur les portes de tris automatiques.

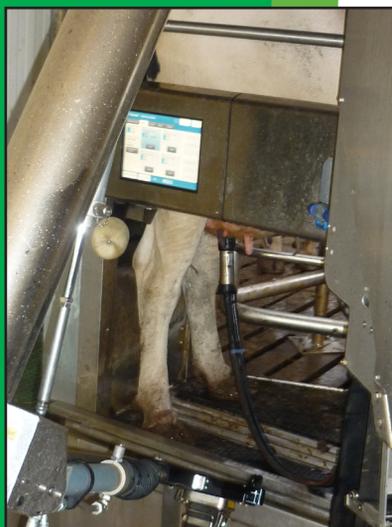
Afin d'optimiser le retour vers le bâtiment, la circulation intérieure et la fréquentation du robot, l'idéal est d'utiliser une part des fourrages conservés à l'auge et de distribuer des concentrés au robot. Cela permettra de conserver la motivation physiologique des vaches à fréquenter le robot.

Quel impact pour un système en croisière

J'ai 60 VL et 15 ares d'herbe par VL, hypothèse avec robot : 50% de fourrages conservés distribués à l'auge.

	Printemps (60 jours) 15 ares	Eté (105 jours) 15 ares
Avant Robot	7 kg MS maïs	12 kg MS maïs
Avec Robot : en croisière	7 kg MS maïs	12 kg MS maïs

-> Avec moins de 15 ares par vache, l'impact sur le système fourrager est faible en rythme de croisière



J'ai 60 VL et 24 ares d'herbe par VL : hypothèse avec robot : 50% de fourrages conservés distribués à l'auge



Avant l'installation du robot, 24 ares par vache étaient pâturés au printemps. Après l'installation du robot, afin de garder un minimum de 50% de fourrages conservés dans la ration distribuée à la table d'alimentation et pour optimiser la circulation dans le bâtiment et la fréquentation, seuls 12 ares par vache seront valorisés au printemps. Le reste sera débrayé et valorisé par une fauche. En été, avec le ralentissement de la pousse, l'intégralité des 24 ares par VL sera réintroduit dans le circuit de pâturage.

	Printemps (60 jours) 24 ares/VL en pâturage avant robot. Hypothèse 12 ares/VL valorisés en pâturage avec robot	Eté (105 jours) 24 ares
Avant Robot	0 kg MS maïs	8 kg MS maïs
Avec Robot : en croisière	8 kg MS maïs	8 kg MS maïs
Différence par jour	+ 8 kg MS maïs	0 kg MS maïs
Total pour 60 VL	+ 29 T MS maïs	0 kg MS maïs

Ainsi, dans un système avec 24 ares/VL, on réduira la surface pâturée de 24 ares/VL à 12 ares/VL au printemps, d'où l'importance d'avoir des prairies de bonne qualité. Le besoin en fourrages conservés supplémentaire sera alors de 29 T de MS plus l'équivalent de concentré nécessaire pour équilibrer la ration. Il y aura nécessité de récolter environ 12ares/VL au printemps.

Quelques clés pour réussir l'alliance entre pâturage et robot de traite

Ne pas saturer l'outil pour conserver une souplesse dans la fréquentation du robot et l'utilisation de la stalle, ce qui permettra d'accepter une baisse de fréquentation, ou une variation de la fréquentation, en période de pâturage

Les surfaces en herbe doivent être suffisantes pour permettre le pâturage de l'ensemble des vaches laitières, avec obligatoirement un accès direct au bâtiment.

Dans l'idéal, le point de pâturage le plus éloigné doit se situer à 800 m maximum du bâtiment et rester à vue des animaux. Au-delà de cette distance, ou en présence d'obstacles, les animaux reviendront plus difficilement. La mise en place de paddocks facilite également la gestion du pâturage.

Les animaux ont tendance à « suivre le troupeau » et sont donc peu incités à rentrer individuellement au bâtiment : c'est l'instinct grégaire. Le maintien du pâturage avec un robot nécessite d'accepter une diminution de la fréquentation à la traite, d'où l'importance d'une certaine souplesse au niveau de la saturation de la stalle ; certains éleveurs retournent chercher les animaux en pâture de temps à autre.

La distribution de fourrages conservés à l'auge est conseillée pour favoriser le retour au bâtiment, ainsi que l'ajustement des apports alimentaires à la ressource pâturable.

1^{ère} étape :
Aménagement
parcellaire

2^e étape : Tenir
compte du
comportement du
troupeau.

3^e étape : Maintenir
un apport minimum
de fourrages à l'auge